

## COMMENT LE MODE D'OCCUPATION DES SOLS A-T-IL ÉVOLUÉ SUR LE TERRITOIRE DE CAEN NORMANDIE MÉTROPOLE DE 2012 À 2020 ?



Les évolutions de l'occupation du sol du territoire peuvent être observées grâce au Mode d'Occupation des Sols (MOS) produit par le Pôle Métropolitain Caen Normandie Métropole et l'AUCAME. Disposant de trois millésimes, 2012, 2016 et 2020, il est possible de mesurer les changements dans les répartitions des couvertures biophysiques et des usages qui en sont faits.

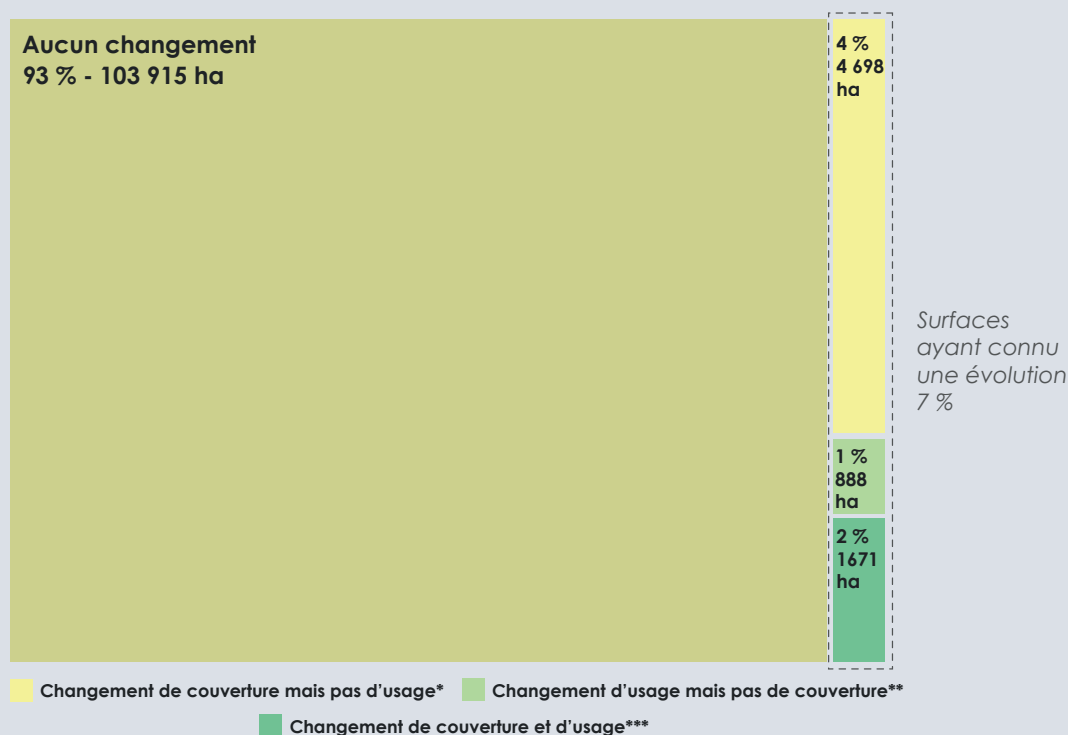
D'autres analyses suivront pour expliquer les évolutions constatées.

### Évolution des surfaces de Caen Normandie Métropole entre 2012 et 2020 (en ha)

**Définitions**

- **Occupation du sol :** couverture biophysique du sol (surfaces herbacées, terres arables, eau...)
- **Usage du sol :** ce que la société fait des sols (habitat, activités économiques...)

Ainsi, chaque portion de sol a une couverture et un usage.



Exemples :  
\*Une surface herbacée dédiée à l'agriculture qui passe en terres arables  
\*\*Une surface herbacée d'un immeuble (usage d'habitat) qui devient la surface herbacée d'un équipement  
\*\*\*Le parking d'un local économique qui devient un immeuble d'habitat collectif

### Une forte permanence dans l'occupation du sol

L'immense majorité des surfaces de Caen-Métropole n'a connu aucune évolution en 8 ans, c'est-à-dire que la couverture et/ou l'usage n'ont pas évolué. Cette forte permanence s'explique logiquement par le fait que le territoire est dans sa majorité occupé par des espaces végétalisés, dédiés à l'agriculture. Voué aux fonctions « urbaines », le reste des surfaces évolue très lentement. Ainsi, entre 2012 et 2020, un peu moins de 10 % des occupations et des usages du sol ont connu des modifications, soit un volume de près de 7 260 ha.

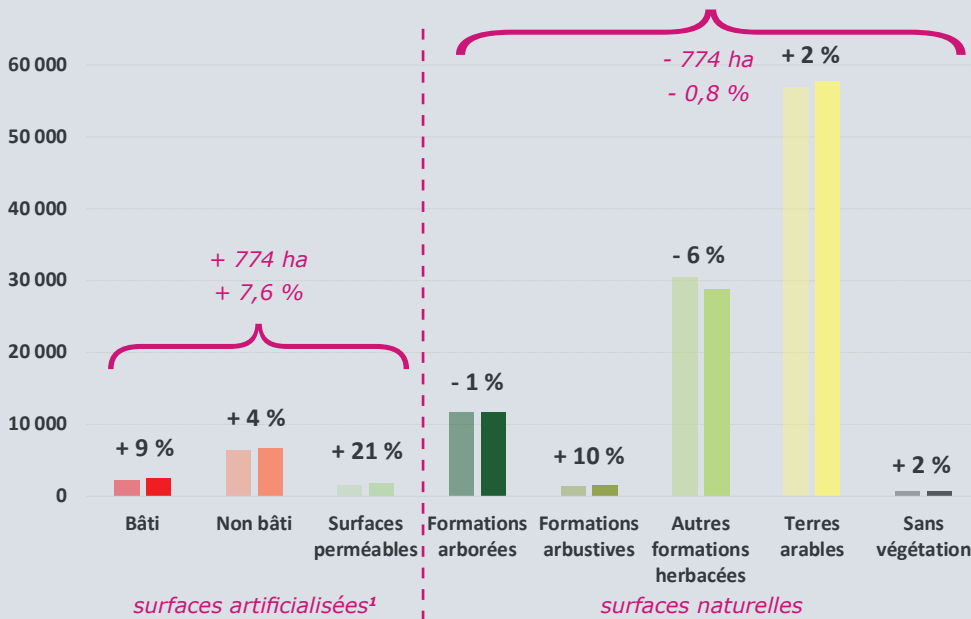
L'essentiel des évolutions des couvertures concerne des changements agricoles, très souvent des prairies temporaires passant en culture.

Les autres changements, notamment d'usages, sont liés en grande partie à l'urbanisation de terres agricoles. Les évolutions au sein de la tâche urbaine sont faibles en volume, notamment rapportées aux masses que représentent les mutations des sols à usage agricole. Cependant, ces évolutions du tissu urbain sont importantes à analyser, notamment pour comprendre les modalités du renouvellement urbain dans une optique de sobriété foncière.

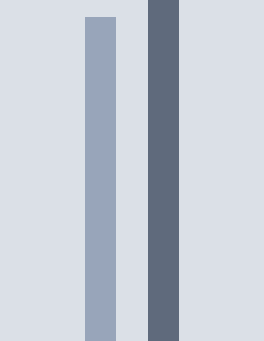


# Évolution des surfaces de Caen-Métropole entre 2012 et 2020 (en ha)

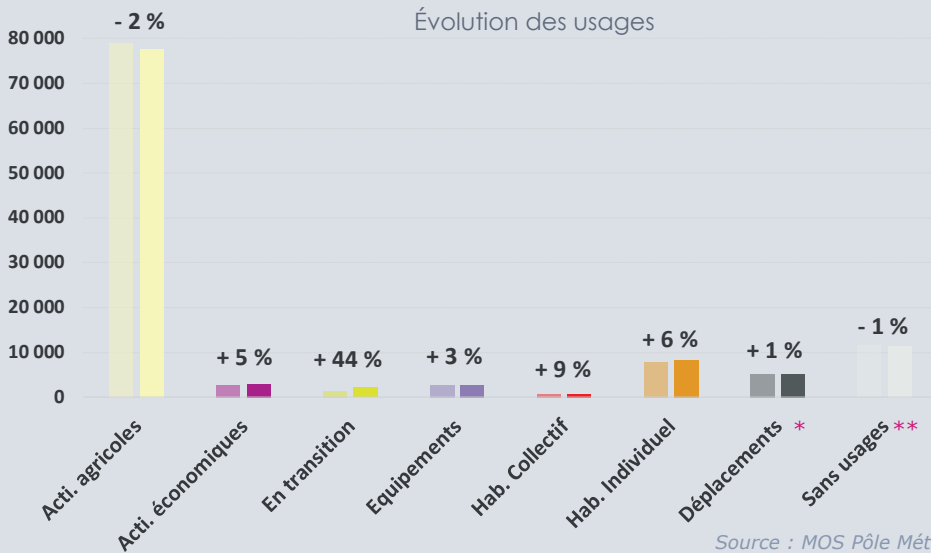
### Évolution de la couverture



Légende  
2012  
2020



### Évolution des usages



\* Déplacements : infrastructures de déplacement  
 \*\* Sans usages : espaces naturels

Source : MOS Pôle Métropolitain Caen Normandie Métropole - Aucame

Les surfaces artificialisées<sup>1</sup>, c'est-à-dire les surfaces bâties et non bâties (les routes par exemple), mais aussi perméables (terrain d'un chantier) ont vu leur surface augmenter de 774 ha entre 2012 et 2020, soit une augmentation de 7,6 %. Ces évolutions se font au détriment, en partie, des surfaces dites naturelles, sous l'effet de l'étalement urbain, entre autres<sup>2</sup>.

Au sein des espaces dits naturels, les évolutions notables concernent les formations arbustives dont la surface a augmenté de 10 % sans pour autant atteindre un volume significatif à l'échelle du territoire. L'autre fait notable est la diminution des formations herbacées, dont une grande partie concerne les prairies. Celles-ci ont le plus souvent évolué pour devenir des grandes cultures, même s'il faut noter qu'une partie a été urbanisée.

<sup>1</sup> Au sens du MOS et non de la loi Climat et Résilience. Ainsi les jardins des maisons sont considérés comme des surfaces naturelles pour le MOS, ce qui n'est pas le cas dans la nomenclature issue de la loi en 2022 (sous réserves d'évolutions).

<sup>2</sup> Attention, ces évolutions ne sont pas systématiquement de la consommation d'espaces agricoles, naturels ou forestiers.

#### Pour aller plus loin :

► Une vidéo de présentation du MOS : [www.youtube.com/watch?v=RFKChqFuz\\_Y](http://www.youtube.com/watch?v=RFKChqFuz_Y)

► Une note expliquant la méthodologie de l'élaboration du MOS et ses usages : [www.aucame.fr/catalogue/observatoire-du-foncier/le-mode-d-occupation-du-sol-de-caen-normandie-metropole-377.html](http://www.aucame.fr/catalogue/observatoire-du-foncier/le-mode-d-occupation-du-sol-de-caen-normandie-metropole-377.html)

Réalisation : AUCAME  
 Contact : [ludivine.collette@aucame.fr](mailto:ludivine.collette@aucame.fr)  
 Textes & illustrations : AUCAME  
 Mise en page : AUCAME 2022



Agence d'urbanisme de Caen Normandie  
 21 rue de la Miséricorde - 14000 CAEN  
 Tel : 02 31 86 94 00 - [contact@aucame.fr](mailto:contact@aucame.fr)  
[www.aucame.fr](http://www.aucame.fr)